

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/02/2025 - 2275 - 2023 B 02396 - 902 511 765 - A.MARSOIN

A.MARSOIN

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 30 impasse du Prieuré, 49260 ARTANNES SUR THOUET

902 511 765 RCS ANGERS

ARRIVÉE À L'USURE DE COU
LE 7 FEV. 2025

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 1 026 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Perte de l'exercice : -1 026 euros

Affectation du résultat :

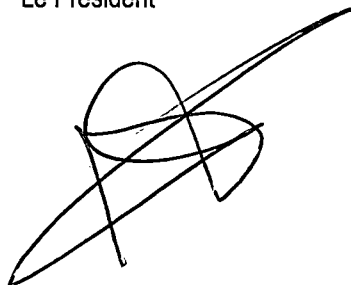
Au compte « report à nouveau » -1 026 euros

S'élevant ainsi à -1 746 euros

L'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

Certifié conforme

Le Président



Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

ACTIF	Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	012		
- Autres	014	016		
Immobilisations corporelles	028	030		
Immobilisations financières (1)	040	042	9 500	9 500
(5) TOTAL I	044	048	9 500	9 500
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	052		
Stocks marchandises	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	070		
Autres créances (3)	072	074		
Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086	9 103	9 760
Charges constatées d'avance	092	094		
TOTAL II	096	098	9 103	9 760
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	112	18 603	19 260

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	120 10 000	10 000
Écarts de réévaluation	124	
Réserve légale	126	
Réserves réglementées	130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131 132	
Report à nouveau	134 -720	
Résultat de l'exercice	136 -1 026	-720
Subventions d'investissement	137	
Provisions réglementées	140	
TOTAL I	142 8 254	9 280
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166 1 582	420
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169 172	
Comptes courants d'associés	173 8 768	9 560
Autres dettes	175	
Produits constatés d'avance	174	
TOTAL III	176 10 349	9 980
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180 18 603	19 260

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

POUR COPIE CERTIFIÉE

CONFIRMÉ

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises		(dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
Production vendue biens			215	214	
Production vendue services			217	218	
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier		immobilier)		242	2 926
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE			243	244	
Rémunérations du personnel				250	
Charges sociales				252	
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)			255	254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :				262	
- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
Total des charges d'exploitation (II)				264	2 926
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-2 926
Produits financiers			III	280	1 899
Produits exceptionnels			IV	290	
Charges financières			V	294	
Charges exceptionnelles :			VI	300	
- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)					
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquiés D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-1 026
B - RÉSULTAT FISCAL				312	314
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)					1 026
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC			248	330	95
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Dédutions					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138	
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345	
Investissement et souscription outre-mer	344				
Divers, dont :					
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	354
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					2 830
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		720	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2					2 830